



## Édito

**JE SUIS  
CHARLIE**

## Sommaire

|                     |    |
|---------------------|----|
| Conseils Municipaux | 2  |
| Travaux             | 4  |
| Périscolaire        | 6  |
| Questionnaire NAP   | 8  |
| Rétrospective       | 10 |
| Commerce            | 12 |
| Social              | 13 |
| Histoire            | 14 |
| Infos diverses      | 15 |
| Associations        | 16 |
| Bloc notes          | 20 |

En ce début d'année 2015, chères Rochettoises et chers Rochettois, ma seule et grande ambition était de vous présenter au nom de l'ensemble des élus, des vœux chaleureux de bonheur, de santé et de réussite pour laisser derrière nous 2014, année marquée par des catastrophes et «cancérisée» pour certains d'entre-nous, par des difficultés quotidiennes liées à l'accroissement du chômage.

Hélas, la France est en deuil, traumatisée par la brutalité de l'attentat contre Charlie Hebdo, tragique et misérable attaque contre les fondements de notre société. C'est un acte d'une rare barbarie contre la démocratie et la République. Mais les Français sont là, debout, unis.

Le 7 janvier à Paris douze personnes sont mortes assassinées, des journalistes, des policiers. A travers eux, c'est la liberté de la presse et plus encore, l'esprit de liberté qui ont été touchés en plein cœur.

La presse satyrique bouscule, éveille et agite les consciences. Elle nous invite par l'humour à mieux déjouer les sectarismes et les fondamentalismes. Ceux qui sont morts plaçaient le rire au cœur de nos vies pour nous rendre plus libres.

Après trois jours de deuil national, nous ne devons pas céder à la menace et à la terreur. On ne doit pas laisser le silence s'installer. Nous devons veiller à combattre toutes les formes de stigmatisation.

Ils s'appelaient Wolinski, Cabus, Chab, Tignous, Philippe, Bernard, Ahmed, Mustapha, Frédéric ... ils sont morts parce qu'ils tenaient entre leurs doigts une arme qui s'appelle CRAYON. Le crayon, quelque soit sa couleur, n'a pas de nationalité ou de religion.

Catholiques, protestants, orthodoxes, musulmans, juifs, bouddhistes, athés, libres penseurs, dès notre plus jeune âge nous avons tous tenu un crayon entre nos doigts de la main droite ou de la main gauche. Le crayon exprime la liberté de penser, de communiquer. Le crayon appartient à nous tous sans condition de vie, riches, pauvres, malentendants ou non-voyants, nous avons eu et nous aurons toujours un crayon entre nos doigts. L'encre ne meurt jamais. Des rassemblements sans précédents ont eu lieu en France et à travers le monde. Dimanche 11 janvier au matin à La Rochette, l'après-midi à Chambéry, en France pays des droits de l'homme, des millions d'hommes et de femmes main dans la main ont participé à une marche républicaine.

N'oublions pas CLARISSE, cette jeune femme martiniquaise de 26 ans, qui, avec fierté, devait recevoir son diplôme de policière municipale. Elle ne connaîtra pas ce moment. Le tueur a tiré dans le dos de la stagiaire car elle portait un uniforme bleu-marine. Elle venait de s'installer en métropole laissant ses parents et sa famille en Martinique. Elle avait fait ses débuts sur la voie publique depuis quinze jours. A Montrouge comme dans de nombreuses villes de France, les policiers municipaux ne portent pas d'armes. Clarisse n'a pas pu se défendre.

N'oublions pas enfin dans nos pensées les quatre personnes, innocentes, abattues froidement dans un supermarché parisien.

Aujourd'hui, plus que jamais, pour la France pays laïc, nous tous épris de liberté, nous nous inclinons devant nos compatriotes qui ont eu le courage d'aller au bout de leur idéal. Dignement montrons notre unité et notre solidarité envers toutes les familles endeuillées par ces actes ignobles et barbares.

En juillet 1914 une clameur et un titre faisait la première page des journaux «on a tué Jaurès». En janvier 2015 un titre peut faire la première page des journaux «on a voulu tuer la presse». Ne nous laissons pas envahir par la peur. Nous sommes tous CHARLIE. Vive la République, vive la France, vive la liberté.

Que ce message nous encourage à ne jamais céder aux menaces et aux intimidations. Une solidarité renforcée doit se manifester pour défendre la liberté d'expression et la démocratie, valeurs républicaines partagées par tous.

Bonne année 2015.

A. Durand, Maire

J. Portugal, A. Oléi, H. Benoit, L. Bulle, J.L. Douls, N. Jay, E. Chalumeau,

G. Didier, N. Aguetaz, S. Berthet, S. Chelloug, I. Cillis, J.P. Delcroix, C. Dubois,

A. Fachinger, V. Mazard, J.P. Méneghin, F. Peilleux, M. Rossignol, V. Tissot, G. Wies

Pendant ces moments difficiles, nous avons décidé de ne pas publier de tribune pour ce bulletin. La réflexion qui nous vient à l'esprit est que la vengeance n'est pas la (ni une) solution. On peut vivre avec un idéal mais pas sans la tolérance, chacun peut vivre en harmonie avec les autres.

Nous vous souhaitons néanmoins une bonne et heureuse année pour cette nouvelle année. Nous reprendrons notre tribune pour le prochain bulletin.

J. Morelli, J.L. Creux, D. Ates, B. Creux, V. Fielbard

# Conseils

# M Municipaux

## Extraits des séances d'octobre à décembre



### Communauté de Communes

#### Désignation de membres à la CIID

Le code général des impôts rend obligatoire la création d'une commission intercommunale des impôts directs.

Cette commission se substitue aux commissions communales des impôts directs de chaque commune membre, en ce qui concerne les locaux commerciaux et biens divers proposés par les services fiscaux.

Mme Lucie BULLE, est nommée membre titulaire et Jean-Philippe MENEHIN membre suppléant au sein de cette commission.

### Demande de subvention

#### Aménagement extérieur Ferme Rey

Les travaux de réhabilitation du bâtiment dit «Ferme Rey» sont actuellement en cours. Le futur équipement va accueillir divers services publics (médiathèque et Établissement Public Numérique, Relais de Services Publics) ainsi que des locaux associatifs (studio d'enregistrement, salle de répétition), et viendra compléter l'offre de services aux usagers dans le secteur (école de musique, centre d'animation, école maternelle).

Afin d'améliorer l'accès à ses équipements publics, la Commune souhaite engager l'aménagement des abords des bâtiments situés dans cette zone :

- Création de 48 places de stationnement (dont 3 places PMR) dans le triangle qui se trouve entre la Ferme Rey et la rue des Roses, et le long de la voie qui mène à l'école maternelle des Grillons.
- Création de cheminements piétonniers permettant aux usagers d'accéder aux divers équipements publics.
- Création d'une zone piétonne entre la Ferme Rey et le Centre d'animation, avec insertion d'une voie réservée pour les livraisons, services de maintenance et d'urgence (cette voie sera accessible uniquement aux véhicules autorisés).

Ces aménagements peuvent être subventionnés par le Conseil Général de la Savoie.

### Correspondant défense

Depuis 2001, année de création par le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, le Correspondant Défense a vocation à développer le lien Armée-Nation et promouvoir l'esprit Défense. Son rôle est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

En tant qu'élu local, il mène des actions de proximité.

M. Jean Philippe MENEHIN est désigné comme interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

### Dénominations de lieux publics

A la demande des services fiscaux, une vérification de la numérotation de la voirie est en cours.

Afin de procéder à la numérotation métrique, il convient de dénommer certaines voies :

#### Chemin du Moulinage

La partie comprise entre la rue Meule Perrin jusqu'à l'intersection de la D 207 avec l'actuelle voie communale n°6.

#### Rue Richard Schneeweis

La partie comprise entre la rue Richard Schneeweis et la limite communale de Rotherens.

#### Chemin de Côte Rolland

La totalité du chemin de la Main de Fer à Côte Rolland.

#### Route d'Etable

La route départementale 23 comprise sur le territoire de la commune soit de l'intersection avec la route départementale 27 jusqu'à la limite communale d'Etable.

#### Rue haute du Château

L'impasse allant de la D23 jusqu'au Château.



### Intégralité des comptes-rendus

en affichage extérieur de la Mairie

et sur le site Internet [www.la-rochette.com](http://www.la-rochette.com)

Prochaines séances du Conseil Municipal :

18/02 - 18/03 - 15/04



## Redevance d'assainissement

Augmentation du montant de la redevance à 1,52 €/m³ d'eau pour l'année 2015 (1,48€ depuis 2013).

## Coopération Décentralisée Arcade

Renouvellement de la convention avec l'Association Arcade «Une terre pour vivre» pour 4 ans.

Cette association vient en aide aux communes de Benkadi, Blendio et Dembella et Tella au Mali.

La participation annuelle de la commune est de l'ordre de 13 000 € annuels.

## Règlement des services périscolaires

Certains parents viennent chercher leur enfant avec plus d'1/4 d'heure de retard, dans les différents lieux de garderie des écoles.

Les agents de la collectivité sont donc obligés de rester avec l'enfant jusqu'à l'arrivée des parents entraînant un surcoût pour la commune.

Il est donc inclus dans le règlement périscolaire un article relatif à la gestion de ces retards, instaurant une pénalité de 5€ par 1/4h entamé et par enfant, assorti de mesures coercitives pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'enfant.

## Demande de subvention Informatisation de la médiathèque

L'Assemblée des Pays de Savoie peut aider la commune afin d'acquérir les matériels informatiques nécessaires pour l'administration technique de l'équipement.

La commune de La Rochette souhaite donc procéder à l'acquisition des moyens matériels nécessaires à ce projet à savoir :

- Matériel informatique pour les professionnels : 29 700 €
- Logiciel de gestion : 16 500 €

## Objets trouvés

La liste des objets en consultation sur le site internet : [www.la-rochette.com](http://www.la-rochette.com)  
Rubrique :  
[vie-des-services/police-municipale](http://vie-des-services/police-municipale)

Contact : Police Municipale  
06 07 33 26 95

## Police Municipale

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier Frédéric VERSAVEL** remplace Francis WASSER à la Police Municipale.

Agé de 49 ans, Frédéric vient de la Drôme.



Après son service militaire en avril 85, il entre à l'Ecole de Gendarmerie puis débute sa carrière à la Garde Républicaine.

De l'Isère en passant par l'Ardèche et la Drôme Provençale, il travaille à La Plagne pendant six années.

## Eteindre l'éclairage public : une question d'écologie et d'économie !

Comme toutes les communes de France, La Rochette bénéficie d'un réseau d'éclairage public dense. S'il est indispensable (sécurité des habitants) est-il pour autant pertinent d'éclairer toute la nuit ?

A cette question la réponse est double.

**La première est écologique** car l'éclairage public constitue la principale source de pollution lumineuse ayant pour effet notamment :

- Troubles du sommeil
- Influences sur la vie nocturne des animaux (disparition de certains insectes, dérèglement de la migration des oiseaux, etc.)
- Perturbations du rythme naturel de la flore
- Augmentation de la production d'énergie nécessaire au réseau d'éclairage public.

**La seconde est économique** : le poids de l'éclairage public dans la somme totale affectée à la dépense d'électricité communale, représente environ 35% !

En ces temps où les contraintes budgétaires imposent aux communes une recherche d'économie, l'extinction du réseau permettra de générer une économie d'environ 30 000 €.

Aussi, la municipalité a décidé de procéder dès le **9 février 2015 à l'extinction de l'éclairage public**, de 23h à 6h, donnant à chacun l'occasion d'admirer les étoiles au cœur de notre ville !

# Travaux

## C En cours

En ce début d'année 2015, nous vous présentons un résumé des réalisations 2014 ainsi que les projets prévus pour 2015.

## Réalisations 2014

### Petits travaux divers réalisés

- Fin des travaux de mise aux normes des bâtiments pour les PMR (personnes à mobilité réduite)
- Modification de la sortie de l'école primaire La Neuve (élargissement du portail, chemin, trottoir)
- Création d'un parking devant le cimetière et voie enrobée à l'intérieur
- Façade et avant-toit du bâtiment square Charles De Gaulle
- Entretien annuel des voiries en divers lieux.
- Ecoles : Rénovation et isolation de logements, sanitaires - divers locaux
- Aménagement de l'accotement de la route de Rotherens (devenue récemment rue Richard Schneeweis)

### Rue Meule Perrin

Fin des travaux d'enfouissement des réseaux éclairage public - chaussée et accotements enrobés, marquage au sol.

### Rue des Férices

Enfouissement des réseaux - chaussée (fondation et enrobé) - éclairage public. Cette opération a été menée conjointement avec la commune de Détrier et le Syndicat des eaux, la commune de La Rochette étant maître d'ouvrage pour l'ensemble. Chantier terminé en novembre.



### Rue de la Croix-Rouge

Le choix d'un enrobé s'est posé pour la réfection de cette rue, mais il n'était pas envisageable dans l'immédiat.

En effet, plusieurs sondages ont révélé que la couche de fondation était constituée sur 80% de la longueur d'un matériau argileux et d'épaisseur nettement insuffisante, inadaptée aux charges roulantes des camions. Par ailleurs, des tranchées seront encore à réaliser pour les raccordements aux réseaux de plusieurs parcelles.

Un traitement bi-couche a donc été réalisé, avec ses inconvénients, mais permettant d'étanchéifier la surface dans l'attente de la réfection totale de la voirie, dont le coût sera beaucoup plus important.

### Gymnase de la Seytaz - Ecole La Neuve

Afin de tenter de désengorger le parking du gymnase lors de l'entrée et la sortie de l'école, un dispositif expérimental de dépose rapide sera mis en place à l'arrière du gymnase. Il consiste dans un premier temps en un tracé au sol avec séparation des flux de voitures et de bus.

Une information va être diffusée aux parents. Les camions ne seront pas admis sur la zone durant ces périodes horaires.

### Stade de Football

Le terrain d'honneur a été réceptionné (pelouse - éclairage). Il s'est avéré nécessaire de créer des fentes de suintement afin de drainer efficacement le sol.

## Projets 2015

### Rue de la Grangette

Suite à une demande majoritaire des riverains, la rue sera aménagée en sens unique descendant, avec la création d'une voie piétonne et d'une voie cyclable. Les travaux consistent en des tracés au sol et à la pose de panneaux. Les accès aux extrémités sont également aménagés.

### Aménagement du camping municipal

Les aménagements nécessaires au classement deux étoiles du camping seront réalisés à partir d'avril 2015.

Un petit bâtiment d'accueil ainsi qu'un bâtiment de rencontre seront construits. L'éclairage des voies sera étendu à pratiquement toutes les zones. La consultation des entreprises est en cours.



### Elagage des arbres

Le long du Gelon en parallèle à la rue Jean Moulin, ainsi que sur le parking du camping, il est prévu d'élaguer certains arbres et de couper totalement ceux qui sont dangereux. Ces travaux seront réalisés vers le mois de mars/avril 2015.

### Conteneurs enterrés

Des conteneurs vont être posés fin janvier dans le quartier du Colombier, puis en mai devant le centre d'animation.



### Eclairage du gymnase de la Seytaz

Suite à la pose des projecteurs à l'envers (lors de la construction) et au déplacement du terrain de jeu, l'éclairage du terrain de jeu n'est pas satisfaisant (notamment zones mal éclairées au milieu).

En concertation avec la sté Thorn, les projecteurs seront remis à l'endroit dans un premier temps. Les essais détermineront s'il y a lieu d'envisager un éclairage complémentaire. Le coût est nul pour la commune, car une transaction a été conclue avec l'entreprise à ce sujet.

A cette occasion, le mur d'escalade sera éclairé indépendamment avec de nouveaux projecteurs. En effet, il est actuellement nécessaire d'utiliser la totalité de l'éclairage de la surface sportive.

### Aménagement du carrefour des Rubattes

Le carrefour actuel est peu fonctionnel et occasionne une gêne pour les riverains (bruit).

Initié sous l'ancienne municipalité, le projet voit le jour, la réalisation des travaux étant prévue pour mars 2015.

Un giratoire permettant le passage des convois exceptionnels aurait induit une occupation foncière et un coût trop importants. De plus, l'installation de pompage des eaux usées existante à proximité ne peut pas être modifiée.

Il a été décidé de réaménager le carrefour avec feux et voies adaptées pour accéder au centre ville, la modification principale étant le déplacement de la route de La Croix de La Rochette, qui accèdera à la RD 925 avant le carrefour avec l'aménagement de voies piétonnes.

La nuit, les feux resteront au rouge en permanence et ne seront déclenchés au vert que si les véhicules respectent la vitesse de 50 KM/H à leur approche.

Les travaux dureront environ 2 mois, et leur coût est estimé à 270 000 € TTC.

Une réunion d'information à ce sujet, s'est tenue en mairie le 11 décembre.

### Aménagement de la Ferme Rey

Le chantier a pris du retard suite à des problèmes techniques notamment concernant la portance des dallages, non prévue par le maître d'œuvre dans le projet (il a fallu créer une forme en gravier sous le dallage pour éliminer les points durs).



Un traitement acoustique particulier est prévu dans certains locaux, notamment la salle de répétition et le studio d'enregistrement.

Le chantier est enfin hors d'eau et partiellement hors d'air.

La mise en service est prévue pour le dernier trimestre 2015.

Un comité de pilotage a été constitué pour la mise au point de l'aménagement des abords et des circulations piétonnes, intégrant une réflexion sur un schéma global pour l'aménagement futur du quartier.

Jean PORTUGAL  
Adjoint chargé des travaux

*Plans de l'aménagement  
du carrefour des Rubattes  
et des abords de la Médiathèque  
sur le site internet de la ville :  
<http://www.la-rochette.com>  
(rubrique «travaux en cours»).*

# Périscolaire

# S Scolaire



## Les Nouvelles Activités Périscolaires à la bibliothèque

### ou le plaisir de lire...

Le jeudi de 15h45 à 16h45, c'est la pause lecture avec Sonia, responsable du secteur jeunesse de la médiathèque....

Une quinzaine d'enfants du CP au CM2 ont choisi de venir écouter des histoires à la BCD de l'école primaire.

Le maître mot de la séance est le plaisir de lire ou d'écouter des histoires bref profiter d'une belle rencontre avec le livre.

Selon les séances c'est Sonia ou des filles de Cours Moyen qui lisent un album. Chamane, Manon et Lucie, élèves en CM2, ont eu envie de proposer des lectures et les plus jeunes en redemandent.

Installé confortablement sur des poufs, l'auditoire est suspendu aux lèvres de ces graines de bibliothécaires !



Les enfants, grâce au livre, font enfin une pause... ils savourent un moment de détente autour d'histoires merveilleuses, ils échangent parfois leurs impressions, certains choisissent de lire seul, d'autres en redemandent toujours plus... autant de pratiques de lectures différentes mais qui traduisent un fait : le livre a encore de beaux jours devant lui !

Sonia Grand  
Bibliothèque Municipale





# Animations en maternelles

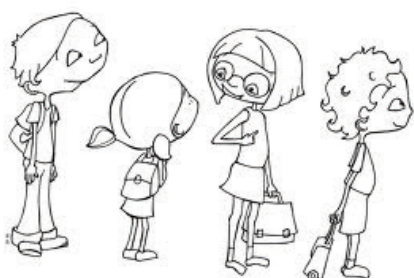
Le spectacle « le Noël des animaux » de la compagnie «Petit théâtre populaire» de Rennes a été présenté avec professionnalisme aux enfants des 7 classes des 2 écoles maternelles le lundi 8 décembre.

Spectacle de qualité où les animaux de la forêt n'ont pas été oubliés par le Père Noël grâce à la lettre du petit lapin «Mange tout», aidé du petit chaperon rouge et de Benjamin.



Le lapin a failli se faire manger par l'ogre qui lui a menti en se faisant passer pour le Père Noël car «Mange tout» ne savait pas qui était le Père Noël.

Le Père Noël a emmené tous les copains de «Mange tout» sur son nuage illuminé.

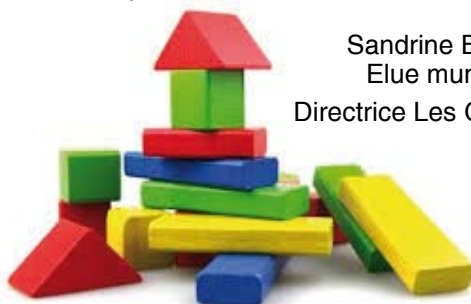


Venue du Père Noël à l'école des grillons le mardi 16 décembre dans la salle de motricité où tous les enfants l'attendaient au milieu des décors de Noël réalisés par les enfants des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) avec Chantal, Jennifer, nos Atsem et Isabelle de la Garderie...



Au programme chants de Noël des 3 classes en commun, puis distribution des cadeaux pour les 3 classes (jeux éducatifs) puis goûter offert par les enfants de ma classe de petite section.

Le jeudi 18 décembre film offert à l'ensemble des enfants des écoles maternelles «Les Grillons» et «La Croisette», par la municipalité avec distribution de petites brioches le vendredi, jour des vacances.

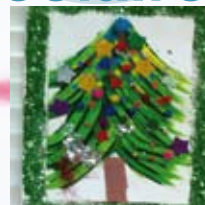


Sandrine Berthet,  
Elue municipale  
Directrice Les Grillons

# Questionnaire

## Scolaire

Au mois de Novembre, les représentants de parents d'élèves des 3 écoles de La Rochette ont distribué un questionnaire à tous les parents afin de faire un bilan suite à la dernière rentrée scolaire avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des nouvelles activités périscolaires (NAP).



De ce questionnaire, il a été relevé, par les représentants de parents d'élèves, un certain nombre de points dont plusieurs questions qui ont été posées à la municipalité ainsi qu'aux directrices des écoles lors d'une réunion au mois de décembre dernier.

Elles ont été élaborées à partir des questionnaires distribués portant sur les NAP, la cantine et le Pédibus. Pour information, 270 questionnaires ont été distribués à La Neuve pour 121 retours, 74 aux Grillons pour 22 retours et 100 à La Croisette pour 25 retours.

Les remarques récurrentes concernant la cantine et les NAP ont été transmises par écrit aux services périscolaires de la mairie.



### 1/ Est-il possible de réduire l'écart d'horaires l'après-midi entre les écoles maternelles et l'école élémentaire ?

Passer de 15 minutes à 10 minutes.

Nous ne pouvons pas modifier cela en cours d'année scolaire. En revanche, nous pouvons étudier une possibilité pour la soumettre à l'Inspecteur de l'éducation nationale (IEN) pour la prochaine année scolaire. Nous ne pouvons pas réduire le temps de la pause méridienne de l'école élémentaire car nous avons besoin de ce temps pour effectuer les 2 services de cantine.

Donc faut-il modifier les horaires des écoles maternelles de 13h30 à 13h35 ?

Question soulevée par certains : est-ce que 5 minutes suffisent ?

En maternelles : Pourquoi ne pas reporter les 15 minutes du matin à l'après-midi ?

Ce qui signifie finir à 11h35 le matin et reprendre à 13h35 l'après-midi.

Le problème qui se pose alors est l'heure de sortie : l'élémentaire finit toujours à 15h45 et les maternelles à 15h50 donc les parents n'ont plus le temps pour aller chercher leurs enfants en maternelles. On en revient donc aux 5 minutes ? A réfléchir.

### 2/ Comment se passent les transitions entre les temps scolaires et périscolaires ?

1<sup>er</sup> élément de réponse :

Le personnel encadrant le périscolaire ainsi que les enseignants ont des listes avec les enfants allant à la cantine, les enfants allant aux NAP/ES et les enfants allant à la garderie.

2<sup>ème</sup> élément :

A la Croisette :

Après le temps scolaire ce sont les ATSEM qui assurent les NAP et elles gardent les enfants de leur section respective, elles essayent, dans la mesure du possible, de laisser dormir les enfants qui vont aux NAP.

Aux Grillons :

Ce sont également les ATSEM ainsi qu'Isabelle du périscolaire qui assurent les NAP, les enfants sont répartis en groupe en fonction de leur réveil.

A la Neuve :

Dans les classes de cycle 2 (surtout CP) un rappel est fait chaque jour. Les enseignants demandent aux enfants s'ils savent où ils vont (NAP/ES ou sortie école). S'ils ont un doute, ils vérifient avec l'enfant afin de lui apprendre à chercher le renseignement sur les listes, pour les aider à devenir autonomes. L'enseignant se dirige vers la sortie avec le groupe d'enfants « sortants » et les autres vont dans la cour, vers les animateurs pour les NAP, ou dans les classes pour les ES. Les animateurs ont également les listes des enfants inscrits à chaque atelier.

Au-delà des NAP, les animateurs ont les listes des enfants restant en garderie du soir.

### 3/ Possibilité de faire un créneau supplémentaire d'études surveillées après les NAP ?

Les études surveillées sont assurées par les enseignants qui, dès le début, ont refusé ce 2<sup>nd</sup> créneau. De plus cela créerait une transition supplémentaire.



#### 4/ Possibilité d'avoir des explications un peu plus concrètes par rapport au contenu des activités proposées ?

Cette remarque est prise en compte et sera appliquée sur les listes d'activités pour le prochain cycle.



#### 5/ Problème de niveau pour les activités sportives, est-ce normal qu'un CP rencontre un CM2 au foot ou au hand ?

Il est difficile de faire des groupes d'enfants du même âge car problème d'effectif.

Pour le 1<sup>er</sup> cycle, des groupes d'âge étaient faits mais cela a occasionné des problèmes pour remplir les groupes. Au 2<sup>nd</sup> cycle, il a été choisi de ne pas tenir compte de l'âge des enfants.

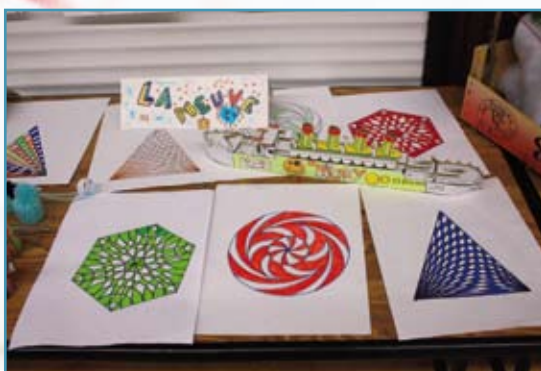
Les animateurs tiennent compte des différences d'âge et de niveau pour faire des groupes pouvant « jouer » ensemble.

#### 6/ Pourquoi ne pas faire un trajet Pédibus entre les écoles maternelles et l'école élémentaire ?

Les 2 trajets Pédibus existants ne fonctionnent pas suffisamment faute de parents bénévoles accompagnateurs et du manque d'enfants présents.

C'est un projet soutenu par la mairie et pour lequel la mairie a accepté de supporter la gestion de mise en place mais logiquement c'est aux parents de continuer à faire vivre le pédibus. Il y a trop peu de parents bénévoles pour que cela fonctionne actuellement.

Donc si des parents veulent créer un circuit, qu'ils se manifestent !



#### 7/ Possibilité de faire des inscriptions en ligne à chaque vacances scolaires ?

L'idée est bonne et a déjà été envisagée mais le logiciel de gestion des présences du service périscolaire ne permet pas l'ouverture de ce service en ligne.

Par contre, les parents font déjà les réservations cantine et garderie par mail. Il apparaît important de privilégier les inscriptions par écrit afin d'éviter les erreurs ou oublis et de garder une trace en cas de malentendu :

- par mail : ltellier@la-rochette.com,
- par écrit à l'accueil de la mairie,
- au service périscolaire,
- dans la boîte aux lettres de la mairie.

Il est testé, sur la période de Noël et aux vacances de février, un tableau permettant aux familles de faire un 1<sup>er</sup> et un 2<sup>ème</sup> choix de NAP ...

#### 8/ Possibilité de faire 2 fois 1h30 de NAP/semaine : lundi et jeudi pour les maternelles, mardi et vendredi pour l'élémentaire ?

Les enseignants ne sont pas « pour ». Ils estiment que ce qui est en place sur la Rochette, est mieux que ce qui peut être fait dans d'autres communes. Alice ORSATI souligne que la commune de La Rochette a mis en place 4 heures de NAP (4x1h) et non 3h.

En 1h (et non 45 mn), les enfants ont le temps de se mettre à l'activité. La mutualisation des intervenants en NAP ne serait pas possible, car ce sont les ATSEM qui interviennent en maternelles et d'autres types de personnels en élémentaire.

De plus, nous ne sommes pas certains que l'IEN accepte des jours différents pour les 3 écoles.

Cette réunion, placée sous le signe de l'échange et de la discussion, nous a permis de travailler ensemble (Mairie, Directrices des écoles et représentants de parents d'élèves) afin de répertorier des problèmes pouvant intervenir dans la nouvelle organisation scolaire et périscolaire et de trouver ensemble les solutions les plus adaptées.

Il y aura d'autres réunions de travail au cours de l'année scolaire si bien que j'invite les parents à être à l'écoute des demandes des représentants de parents d'élèves (questionnaire...) et de la même façon, à ne pas hésiter à se rapprocher de leurs représentants pour nous faire part d'une quelconque remarque.

Gwénaëlle DIDIER

Adjointe à la vie scolaire et périscolaire

*Dessins réalisés par les enfants lors des NAP*

# Rétrospective

V  
Vie locale

## Cérémonie du 11 novembre

C'est sous une journée ensoleillée que se sont déroulées les cérémonies du 11 novembre, marquant le 96<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918.

Autour de l'Harmonie l'Union, les portes drapeaux, les anciens combattants, les Sapeurs-Pompiers Rochettois, les Services de Gendarmerie, les Elus, de nombreuses Associations, les Ecoliers et Collégiens et de très nombreux administrés se sont rendus au monument aux morts place Joseph DIJOU ou un nombreux public attendait patiemment le passage du défilé.



Lors de ce 96<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, la France rendait hommage à ceux qui, hier, sont morts au champ d'honneur.

Après un dépôt de gerbe effectué par M. Guy DONJON (Président local de l'ANACR), M. le Maire a lu le message national de M. Kader ARIF Ministre des Anciens Combattants.



Puis les collégiens ont lu le texte préparé avec leur professeur. M. DONJON énonça ensuite les noms des combattants ayant perdu leur vie durant ces combats.

M. Pierre PORTUGAL (Président local de l'Union Fédérale des anciens combattants), et Justine JAY ont lu tour à tour un texte dédié à la mémoire de tous ces combattants mort pour la liberté.

Le cortège se rendit ensuite sous la halle pour partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Jean-Louis DOULS

Adjoint sport, culture, animation, associations

## Marché de Noël

Le marché de Noël de début décembre a été un franc succès. De nombreux exposants et associations avaient investi les chapiteaux mis à leur disposition, d'autres exposaient en extérieur jusque sous la halle.

Les enfants ont pu profiter de la présence du Père Noël pour faire de jolies photos à garder ou à offrir. L'animation la Rosalie avec sa Mère Noël, ses lutins et peluches géantes, proposée en collaboration avec le Comité des Fêtes, a ravi petits et grands tout au long de la journée.



Les Pompiers étaient aussi de la partie au profit du Téléthon avec divers animations pour les enfants, comme l'ascension de la grande échelle, et proposaient des plats chauds à emporter ou à consommer sur place ainsi que du vin chaud.

Un concert de chants de Noël proposé par le Chœur Consonance de Pontcharra a clôturé cette journée.



La quinzaine commerciale a débuté à la suite du Marché de Noël avec sa tombola. Le tirage au sort a eu lieu le jeudi 8 janvier et la remise des lots aura lieu le vendredi 30 janvier.

Evelyne FAY  
Présidente de l'UCR



## Voeux du Maire au personnel communal

A l'occasion des voeux au personnel, M. le Maire a rendu hommage à l'ensemble des employés pour la qualité du travail accompli.

Il a été aussi évoqué lors de ce discours, le travail important pour la mise en place des NAP (nouvelles activités périscolaires). Cette réforme voulue par le gouvernement a nécessité la création de postes supplémentaires, financés par la commune..

### Quatre employés communaux ont reçu une médaille du travail.

Après avoir relaté longuement leurs carrières et les compétences professionnelles de chacun, M. le Maire a remis la médaille de vermeil à MM. Gilles GHEZZI et André DUPEPET et la médaille d'argent à Mmes Lucette JACOB et Catherine GAILLA.

La partie officielle des voeux terminée, tous les convives se sont retrouvés autour d'un buffet pour un moment de convivialité et de discussion.



## Voeux du Maire à la population



# Commerce

## Le coin des entrepreneurs

# F

## Emploi

### Réunion publique du 12 décembre 2014 : résultat de l'enquête sur le comportement d'achat des consommateurs Rochettois

L'équipe de la commission économie a présenté le 12 décembre 2014, les résultats de l'enquête sur le comportement d'achat des consommateurs Rochettois réalisée en septembre dernier.



Cette enquête a révélé notamment les atouts et les faiblesses des commerces du centre ville et les principales attentes de la clientèle :

- manque et demandes de nouveaux commerces de proximité,
- des produits de qualité privilégiant les circuits courts de distribution,
- des services à la clientèle démontrant professionnalisme et convivialité,
- des prix compétitifs avec un bon rapport qualité/prix.

Différents plans d'action ont également été proposés impliquant, consécutivement, des actions en matière d'urbanisme, d'environnement, de qualité de vie, d'animations et les sollicitations d'autres partenaires.

Les résultats de cette enquête et l'étude sur les moyens d'actions pour la dynamisation des commerces Rochettois peuvent être consultés en mairie sur rendez vous.

**Chefs d'entreprises, créateurs d'entreprises, l'équipe municipale est toujours à votre écoute pour vous informer sur vos démarches et faciliter la vie de votre entreprise.**

### Bienvenue au nouveau chef d'entreprise

La commune vient d'accueillir, Monsieur Eric Labane qui a ouvert depuis le début du mois de janvier, un commerce de pizzas à emporter.

Il propose un large choix de pizzas, des sandwichs froids et des boissons.



### Horaires d'ouverture :

Lundi et mercredi de 11h à 14h et de 18h à 22h

Mardi de 11h à 14h

Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 18h à 22h

Chez PIPO

53 rue Maurice Rey La Rochette

Tél : 04 79 65 12 31

Nous lui souhaitons une excellente installation et lui présentons tous nos vœux de réussite.



Lucie BULLE  
Adjointe à l'économie,  
au commerce et à l'emploi

Permanence en mairie le mercredi  
de 14 h à 16 h sur RV  
Tél : 04 79 25 50 32

## Semaine Bleue du 13 au 17 octobre 2014 au Foyer logement « Les Chamois »

La semaine a débuté par le vernissage de l'exposition peintures de Lilou Gaté-Duplat. Ses toiles accrochées pendant 3 semaines ont été très appréciées par les résidents.



Du lundi au vendredi différents ateliers ont eu lieu de l'atelier mémoire aux jeux de société en passant par la chorale, les jeux d'adresses sans oublier un spectacle musical de TriolaGlories.

Une pièce de théâtre a conclu la semaine Bleue le 18 octobre à la salle polyvalente où toute la population rochettoise pouvait y assister. Comédie et Chants avec Deblock Manivelle ont présenté «Les Vieux Amants».

## Colis de Noël 2014

Cette année se sont près de 220 colis qui ont été distribués aux Rochettoises et Rochettois de 80 ans et plus.

Cette distribution s'est déroulée dans le hall du Foyer Logement les 16 et 17 décembre à la grande joie des résidents.



Annie OLEI, Adjointe au social

## Goûter de Noël Foyer Logement

Après le spectacle spécial Noël de «TriolaGlories chante Piaf» et un petit mot de M. Le Maire, nous avons distribué les cadeaux aux résidents, le tout accompagné de la bûche traditionnelle.



## Prix de l'innovation sociale locale de l'UNCASS : le Foyer Logement Les Chamois nominé

Le Foyer Logement de La Rochette a postulé au prix de l'innovation proposé par l'UNCASS (Union Nationale des CCAS) avec son projet "Le bonheur est dans le pré".

Il s'agissait de créer dans le parc du Foyer un espace ludique, convivial et intergénérationnel orienté vers le maintien de l'autonomie de la personne âgée.

L'originalité du dossier était de faire réaliser le projet par un chantier d'insertion, proposé par la Communauté de Communes et composé de détenus en fin de peine, afin de créer une rencontre enrichissante entre deux publics bien différents.

La première phase qui consistait en la réalisation d'une aire de pique-nique ombragée, d'un chemin de promenade avec des aires de repos et d'un terrain de pétanque a été menée à terme.

Elle s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et de véritables liens se sont créés entre résidents du Foyer et intervenants du chantier.

La deuxième phase qui consiste en l'installation d'ateliers d'activités physiques est en attente de subvention.

Le projet a été pré sélectionné par le jury de l'UNCASS parmi 350 dossiers venus de la France entière. S'il n'a pas obtenu le prix, une fiche de présentation du projet figure désormais dans la "Banque d'expérience" de l'UNCASS sur son site Internet en tant que projet innovant. Néanmoins nous avons eu le plaisir d'être parmi les 4 finalistes nominés.

Françoise SEIGLE-FERRAND  
Directrice CCAS

# Histoire

## Rochettoise

**Noël 1968**

### Un quartier de La Rochette disparaît



#### L'éboulement, les victimes, les rescapés

Les gens accourent impuissants, un pompier de Lyon organise les premiers secours, sous la pluie, la neige, la fumée, la poussière. Les pompiers de La Rochette sont très vite sur place. Les renforts arrivent très rapidement prêts à secourir les résidents de la maison « JACOMIN ». Mais que faire pour essayer de sauver des vies, car tous savent qu'il y a des résidents. Plus de bruit, les secours s'organisent.

#### 25 décembre 1968

Il pleut depuis une semaine, un Noël triste, les enfants ont ouvert leurs cadeaux et nous avons mangé en famille. Nous sommes les gérants du bar des sports.

Les clients du soir arrivent et chacun raconte un peu sa journée dans la fumée des cigarettes et l'odeur du pastis.

#### 17h20 mn

La neige mêlée à la pluie continue de tomber. Tout à coup, dans le bar, les clients voient un éclair. Il s'en suit une coupure de courant, puis du bruit en direction du quartier Saint Jean sous le château de La Rochette et des jardins environnants. Surpris, tout le monde sort.

Nous découvrons alors dans ce quartier un énorme tas de terre ayant traversé la route et envahi les jardins en contre-bas.

Nous ne voyons plus la maison «Jacomin», ancien hôpital du château, transformée en habitation de plusieurs étages, avec une épicerie au rez-de-chaussée appartenant à la famille LHOSTE. D'autres familles aussi (Scolastica, Locatelli, sonzoni, sanguinetti, Aguetaz) habitaient cette maison.

A l'appel des pompiers aucune réponse, tout est silence.

Le temps passe, pelles, pioches, il faut aller doucement dès le début devant cette montagne de terre (5000m³). Plus haut, au niveau de la route, les appels continuent. Un peu de bruit parvient aux sauveteurs, il y a un signe de vie. Coincée sous les poutres et les planchers, Madame LHOSTE est vivante, le docteur FOUCHER porte les premiers secours.

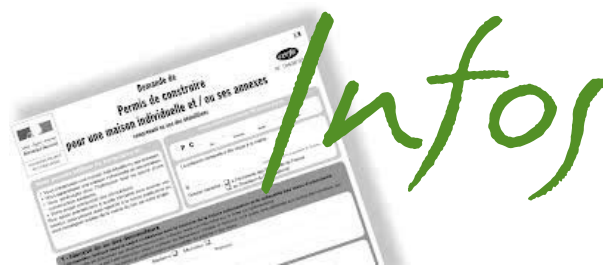
Elle est dégagée des décombres vers 22h. Au petit matin, personne d'autre n'a été découvert ou repéré. Il faut une pelle mécanique. L'entreprise François PORTUGAL essaie pendant plusieurs jours avec une pelle mécanique de soulever la terre pour venir en aide à d'autres survivants. Neufs résidents sur vingt-six sont retrouvés sans vie, coincés dans leur appartement sous la boue et les décombres.

#### Le procès

Les survivants durent se battre pendant près de vingt ans. Le procès occupa quatre procureurs et vingt-quatre avocats. En première instance, le verdict du procès fut en faveur des victimes, puis il y eut appel et lors du deuxième procès, le verdict fut en faveur de l'administration. Un pourvoi en cassation a conclu finalement à un non-lieu.

Aujourd'hui quarante-six ans après, il ne reste que les souvenirs et la peine dans le cœur des familles... et une stèle en souvenir avec les noms des victimes. Nous pouvons aussi nous rappeler le courage et l'énergie engagés par tous les sauveteurs pour que La Rochette continue de survivre à ce drame affreux.

*Extrait de la brochure réalisée par M. Jean Ménéghin*



## Détecteurs de fumée

Le 8 mars 2015 au plus tard, tous les logements devront être équipés de détecteur de fumée.

La réglementation du 30 octobre 2014, impose un détecteur par logement, mais pour les bâtiments comportant un ou plusieurs étages il est recommandé l'installation d'un appareil par niveau.

L'installation et l'achat du détecteur est à la charge du propriétaire, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location. Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi, le propriétaire doit fournir le détecteur à son locataire, charge à l'occupant de l'entretien et du bon fonctionnement de l'appareil.

Une fois l'installation faite, une attestation souvent fournie avec le matériel doit être transmise à l'assureur avant le 8 mars 2015.

Au moment de l'achat, il faut vérifier que le matériel est bien conforme à la norme NF EN 14604.

## Boulodrome

Lors de son assemblée générale, le club de « Pétanque Rochettois » s'est vu remettre la labellisation deux étoiles pour son école.

Dans le département de la Savoie seuls trois clubs ont obtenu cette distinction qui vient récompenser le travail fait par les éducateurs auprès des jeunes.



Une autre bonne nouvelle en ce début d'année 2015, est la prise en gérance de la licence IV du boudrome par Mme CARON.

La réouverture officielle s'est déroulée le jeudi 1er janvier 2015, suivi d'un concours de boules les 3 et 4 janvier, sous le patronage de l'UCR, réunissant 32 doublettes durant le week-end.

Jean-Louis DOULS  
Adjoint aux associations,  
sport, culture, animation

## Permis de construire

**BRIAS Frédéric** Modification emplacement maison Impasse des papillons

**PORTIER Patrice**

Déplacement implantation maison Les Martins

**BRANDEL Kaelig** Maison Le Clos Perroux

**CHAUSSARD Arnaud** Maison Le Clos Perroux

## Déclarations préalables

**SCI Les Pierres Bleues** Aménagement d'un abri de jardin en annexe 29 Bd Plan Ravier

**FLAVEN MICALLET Jean-Louis** Réfection toiture/retrait bardage/ isolation extérieure et ravalement façades Rue des Grands Moulins

**PEILLEX J-Louis et Margit** Création d'une chambre à la place d'un balcon

14, Rue Maurice Rey

**DOUDET Alexandre** Changement 2 portes et fenêtres 2 tabatières en velux installation VMC Chemin du Pré Veigé

**LOCONTE Richard** Construction barbecue 22, Rue de la Soie

**SCI Les Pierres Bleues** Abri à bois Bd Plan Ravier

**REYNAUD Carine** Abri de jardin 10 Impasse Pré St Clair

**BOURGEOIS ROMAIN Chantal** Réfection toiture 3, Rue des Iris

**LOUIS Jean-Claude** Clôture 3, Rue des Géranioms

**VIAL Germaine** Division Foncière 39, Av François Milan

**BOZET Michel** Installation panneaux photovoltaïques 6, Impasse des Roseaux

**VEYRE Jacques** Installation véranda 6, Rue des Géranioms

**ERDF URE Sillon Alpin** Déplacement Poste sur Domaine Public ZI Pré Viboud

**JAOUHARI Khalid** Clôture et portail Avenue des Alpes

**DE OLIVEIRA Armando** Réfection Toiture Rue des Moulins

**SCI Savoie- la Rochette** Clôture/Portail Enrobe parking Aire de lavage Aire Dépotage Dalle pour cuves 97, Impasse des Peupliers

**BERTHOLLET Richard** Pose d'une porte d'entrée/remplacement cadre et vitrage existant 20, Rue de la République

**DONZEL Julien** Pose panneaux photovoltaïques St Clair le Clos Perroux

**SOULIER Françoise** Extension balcon et rénovation 10, Impasse de l'étang

# Association

Culturelles

## Filmiz73

Cette année, l'équipe de l'association Filmiz73 mettra les bouchées doubles dans la réalisation de ses projets.

L'année commence avec le début du tournage de notre tout premier long-métrage réalisé par Hugo Beltrami.

Pour celui-ci nous recherchons encore des figurants bénévoles, merci de nous contacter. Du côté des reportages, la cadence ne ralentira pas en cette année 2015, travaillant désormais avec la commune, nous serons présents sur tous les événements officiels.



Nos services auprès des autres associations de la Rochette sont toujours d'actualité en travaillant, par exemple, avec le Comité des fêtes et le C.A.P.R.

L'évènement le plus important sera l'organisation de "Nettoyons la Rochette 2015", une journée de ramassage collectif des débris dans la ville, que nous mettons maintenant en place tous les ans. Pour 2015, ce sera le mercredi 6 mai.

Cette année, participeront les élèves de 6<sup>ème</sup> du Collège du Val Gelon et les élèves de CM2 de l'école de La Neuve, mais la journée reste bien évidemment ouverte à tous les Rochettois et Rochettoises !

Pour cette édition, notre assistante réalisatrice Mélanie Platel, écrira un petit court-métrage de sensibilisation à l'écologie qui sera projeté à la fin de la journée.

Tout complément d'information se trouve sur notre site web : [www.filmiz73.com](http://www.filmiz73.com)



**ART ET SON**  
PRÉSENTE

**GRAINE D'HUMOUR**

SALLE POLYVALENTE DE LA ROCHETTE

**DANSE CHANSON HUMOUR RIRE ÉMOTION**

**SAMEDI 7 MARS 2015 - 20H30**

BILLETTS EN VENTE SUR PLACE  
PARTICIPATION AUX FRAIS : 8 € / MOINS DE 12 ANS : 5 €

## Atelier de la danse

C'est au cours de la traditionnelle semaine Portes-Ouvertes se déroulant avant les vacances de Noël, que les plus jeunes danseuses de «L'Atelier de la Danse» ont pu montrer le travail effectué depuis le début de la saison tant en Ballet qu'en Modern.

Comme à chaque fois, les proches de nos petites ballerines sont venus les applaudir en nombre et nous les en remercions ...

En route maintenant vers notre gala, moment important de la vie de notre association et attendu par toutes nos élèves, qui clôturera notre année de danse en juin prochain.



## et sportives



### Horizon fitness

Les cours ont repris le 5 janvier ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre : Murielle, notre coach diplômée est à votre disposition pour vous conseiller et vous trouver le cours qui répondra à vos attentes.

L'association propose des cours de fitness traditionnels (abdos/fessiers - step - fitpump ...) et bien sur la ZUMBA .... mais aussi les toutes dernières tendances comme le PILOXING (un mélange de boxe / danse et pilates ) et dès le printemps UN NOUVEAU CONCEPT sera mis en place : de quoi satisfaire toutes vos envies sportives dans une ambiance conviviale !

Horizon zumbafitness est aussi une association qui aime se battre pour de bonnes causes comme la lutte contre la mucoviscidose au coté de Céline SILVA ou en participant au Téléthon avec l'Association "les enfants avant tout".

Cette saison, des séances de Marche nordique ont été mises en place, n'hésitez pas à venir essayer ce nouveau sport de plein air ouvert à tous !

Pour nous joindre :  
 Denis BLANC 06 71 11 99 68  
 ou Murielle 06 80 62 84 69  
 Page facebook : association horizon fitness

### COCS

Dimanche 30 Novembre, le COCS (Course d'Orientation Cœur de Savoie) était en déplacement sur la Rhône Orientation, une épreuve familiale et ludique où les compétiteurs les plus aguerris côtoient les randonneurs en balade.

L'occasion pour les nouveaux membres de prendre part à leur première compétition et d'appliquer les conseils et les techniques apprises à l'entraînement.

Tous s'en sont bien sortis et sont prêts à renouveler l'expérience.

Si vous aussi, vous voulez vous initier à cette activité ludique, l'école de course d'orientation accueille les jeunes, les ados et les adultes à partir de 10 ans le mardi soir de 18h30 à 20h.

Des entraînements sont également proposés 1 à 2 samedis par mois ainsi que la participation à des compétitions dans la région.



N'hésitez pas à nous contacter via notre page facebook : [www.facebook.com/cocs73](http://www.facebook.com/cocs73) et notre site internet : [www.cocs73.com/](http://www.cocs73.com/)  
 Pour toutes questions : [73cocs@gmail.com](mailto:73cocs@gmail.com)

# Associations

Diverses

## Arcade

### Coopération décentralisée au Mali



Les projets se poursuivent avec dynamisme au Mali : fréquentation accrue de la bibliothèque (en partenariat avec la bibliothèque de La Rochette), sensibilisation et formation sur le VIH, appui à la coopérative des éleveurs bovins, mise en place d'une filière d'échalotes séchées avec les femmes de la commune de Blendio, extension de l'adduction d'eau de Mémissala, formation continue et suivi de gestion des associations, les initiatives ne manquent pas !

La mission du président et d'un membre du conseil d'administration en cette fin d'année a permis de vérifier sur place ce dynamisme, facilitée par la présence permanente sur le terrain de Moussa Diakite, notre chef de projet, et de son équipe.

La mission a aussi travaillé sur la mise en place des actions « développement durable » du projet de transformation des échalotes, tel que le séchoir solaire ou le bâtiment en terre compressé.

Ils ont également rencontré le président de la région de Mopti, pour lui présenter notre projet de sécurité alimentaire.

En France, les bénévoles ne sont pas en reste, en particulier sur la création d'interface de gestion, et sur la préparation de diaporamas de sensibilisation :

- Sensibilisation des enseignants (civisme, communication, etc.)
- Sensibilisation des futurs élus (fonctionnement d'une commune et d'une intercommunalité)
- Sensibilisation à l'environnement (coupe du bois, feu de brousse, etc.).

Nous avons créé un nouveau film de 6 minutes sur notre coopération décentralisée, qui a été présenté au conseil municipal de La Rochette début décembre.

Nous sommes toujours disponibles pour intervenir auprès du grand public, des scolaires ou des jeunes afin de leur présenter le Mali et les actions de coopération, à travers différents films ou diaporamas.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les projets, ou vous investir dans l'association, rendez-vous sur :

notre site Internet : [www.arcade-vivre.asso.fr](http://www.arcade-vivre.asso.fr)  
sur notre blog : <http://arcadeactu.canalblog.com/>

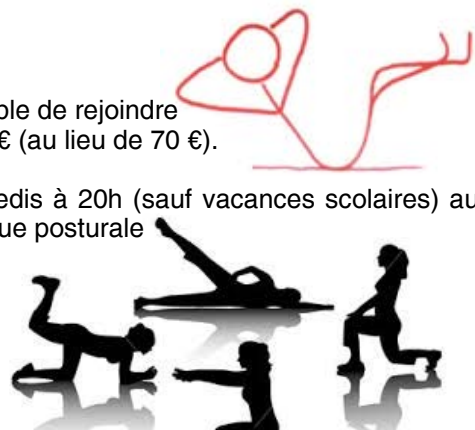
ou directement dans nos locaux :  
5 Place Albert Rey (à côté de la poste).

## Gym volontaire

Si la GV a débuté ses cours en septembre, il est toujours possible de rejoindre ses membres à la rentrée 2015 avec un tarif préférentiel de 50 € (au lieu de 70 €).

Valérie vous propose un cours d'énergie gym, tous les mercredis à 20h (sauf vacances scolaires) au gymnase. Un cours de mise en forme avec stretching dynamique posturale (gym du dos, gym anti stress, style Pilate) : une heure d'activité physique diversifiée !

Vous pouvez joindre la Présidente :  
Gisèle Pachoud au 04 79 65 68 91 après 20h  
ou la trésorière : Françoise Seigle-Ferrand au 06 30 60 92 98





## Amicale des Sapeurs Pompiers

Le samedi 6 décembre, 33 Sapeurs Pompiers, 14 Jeunes Sapeurs Pompiers, 3 anciens Pompiers et 4 épouses du Centre de Secours de La Rochette se sont mobilisés pour le Téléthon.

Tout a commencé la veille par la cuisson des 1 200 diots sous l'œil averti de notre cuisinier Christian Delgado. Le lendemain, plusieurs animations ont été proposées, dont l'ascension de la grande échelle, à proximité du marché de Noël. 100 montées ont été effectuées sur la journée !

Un fil rouge sous forme de relais a aussi été réalisé par la section des Jeunes Sapeurs Pompiers du Val Gelon à l'aide d'un dévidoir. Au final, 3 410 € ont été reversés à l'Association Française contre les Myopathies grâce aux dons, ventes de porte-clés, peluches, aux animations et à la restauration.



Nous remercions tous les donateurs ainsi que toutes les personnes qui ont participé au succès de cette belle journée.

## Scrabbl'Gelon



Après 4 mois d'existence, l'effectif compte une dizaine d'adhérents qui se retrouvent tous les mardis à 14h et/ou les vendredis à 20h.

Les inscriptions sont toujours ouvertes à toute personne, quel que soit son âge ou son niveau.

Renseignements auprès de Monique Delphin  
au 04 79 25 58 33

## Club La Madeleine

Après l'assemblée générale et le concours de belote, le Club se retrouvera pour diverses animations, selon le programme suivant :

6 février : morue à Chignin  
8 mars : thé dansant au Centre d'animation  
15 avril : friture à Aix les Bains  
2 mai : saucisses/polente au Pontet  
11 juin : journée publicitaire jardins Secrets  
20 au 27 juin : séjour en Charente Maritimes  
1er juillet au 7 septembre : fermeture du Club  
19 au 26 septembre : séjour en Espagne  
13 octobre : grenouilles au Tremblay  
13 novembre : choucroute Brasserie à Lyon  
5 décembre : repas de Noël



# Bloc notes



# N

Notes



## Février

### 7 et 8 : Hip Hop

9h à 11h : débutants

11h à 13h : confirmés

Ecole Elémentaire

Renseignements : geoffroy.durochat@gmail.com

Avec Art Danse

### 14 : Concours de belote

Avec le Football Club : 19h Centre d'Animation

### 17 : Carnaval dans la rue

Avec le Comité des Fêtes : 16h Centre ville

### 22 : Concours de belote

Avec le Comité de Jumelage : 14h Centre d'animation

### 28 : Loto

Avec le Club de plongée : 19h30 Centre d'Animation

## Mars

### 7 : Spectacle «Graine d'humour»

Avec Art et son : 20h30 Salle Polyvalente

### 8 : Thé dansant

Avec les Aînés Ruraux : 14h30 Centre d'Animation

### 28 : Concert Rythm'n Blues, Reggae, Latino-Rock

Avec Art et Son : 20h30 Salle Polyvalente

## Avril

### 3 : Concert musique

Dans le cadre de l'Echangeur de sons avec la participation d'élèves de l'Ecole de Musique : 20h30 Salle Polyvalente

### 4 : Loto

Avec le Sou des Ecoles : 19h Centre d'Animation

### 11 : Soirée Country

Avec les Coyotes Dancers au Centre d'animation

## Carnaval



Mardi 17 février 2015, à partir de 16h au centre ville, avec fanfare déambulatoire et «la grande parade du dragon», structure réalisée en ballons gonflables et pilotée par des enfants.

En début de soirée, brûlage de M. Carnaval. Buvette, vente de bugnes et goûter offert aux enfants. Animation organisée par le Comité des Fêtes.

Assemblée Générale du Comité des Fêtes  
mardi 24 février 2015 à 19h 30  
salle de la Madeleine

Bulletin municipal : Mairie  
Commission Communication,  
1 Place Albert Rey 73110 La Rochette  
Mail : mpichet@la-rochette.com  
Directeur de la Publication : André DURAND  
Comité de rédaction :  
Hervé BENOIT, Jean-Louis DOULS,  
Etienne CHALUMEAU, Sandra CHELLOUG,  
Sandrine BERTHET, Béatrice CREUX  
Conception/réalisation : Maguy PICHET  
Imprimé par : SP Communication  
Crédit photos :  
Municipalité, Brigitte Mauraz, Associations